



HAL
open science

L'histoire et la mémoire. François de Rosset (1570-1619)

Clément Van Hamme

► **To cite this version:**

Clément Van Hamme. L'histoire et la mémoire. François de Rosset (1570-1619). Le Pardaillan, 2018, 5, pp.133-145. hal-04003225

HAL Id: hal-04003225

<https://hal.science/hal-04003225>

Submitted on 24 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



FRANÇOIS DE ROSSET
(1570-1619)

Le Divin Arioste ou Roland le furieux, traduit nouvellement par François de Rosset, Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1643-1644, page de titre (détail). Portrait gravé par Léonard Gaultier pour l'édition originale, parue en 1615. Exemplaire de la Bibliothèque de la Sorbonne (sudoc.fr/060798092).

L'histoire et la mémoire : François de Rosset (1570-1619)

De 1934 à 2001, quiconque feuilletait en librairie le *Don Quichotte* de la Bibliothèque de la Pléiade pouvait lire en page de garde que la traduction choisie, révisée par Jean Cassou, était celle de César Oudin et d'un certain « François Rosset ». Nul lien de parenté pourtant avec le linguiste Théodore Rosset (1877-1961), l'écrivain Gilles Rosset (1927-2014), ni même le philosophe Clément Rosset (1939-2018) ou le professeur de littérature du même nom, François Rosset, né en 1958. L'omission de la particule nobiliaire pouvait prêter à confusion ; le nom de François *de* Rosset¹, bien complet, était rétabli en 1988 sur la page de garde du second volume de l'édition dérivée pour la collection Folio. On serait tenté d'imputer cette coquille anecdotique à l'oubli relatif dans lequel était tombé ce polygraphe de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle. Si elle n'était pas reproduite à l'intérieur de l'ouvrage, François de Rosset n'y était pas moins décrit comme un illustre inconnu². Pourtant, la publication du *Don Quichotte* en 1934, qui reprenait la traduction de la seconde partie fournie par François de Rosset en 1618, suivait d'un an à peine une remarquable enquête biographique menée par George Hainsworth qui, en plus de fournir une bibliographie très précise de ses œuvres, proposait un récit de sa vie si bien documenté qu'il reste d'actualité³. Nous nous proposons ici de reprendre ce récit à la lumière des travaux — ceux de Sergio Poli notamment⁴ — qui ont permis d'approfondir notre compréhension de la vie et de l'œuvre de François de Rosset. Elles permettent aujourd'hui de dresser le tableau des œuvres de cet homme de lettres aux multiples compétences. Cependant, d'importantes zones d'ombres persistent, ainsi que des oublis, trop souvent reconduits en dépit des précautions prises par la critique, et qui peuvent expliquer l'incapacité qui est encore la nôtre à penser comme un ensemble cohérent la diversité des productions de François de Rosset, sorte d'« Atlantide mythique recouverte par un océan de désinformation, d'oubli, de jugements partiels ou hâtifs⁵ ».

L'histoire d'une vie : « homme bien en cour, écrivain presque officiel⁶ »

François de Rosset est né vers 1570 dans les environs d'Uzès et d'Avignon. Il parle d'Aix-en-Provence comme d'une « province proche du lieu de [s]a naissance⁷ » et écrit dès ses 15 ans des stances en l'honneur du jeune duc d'Uzès, Emmanuel I^{er} de Crussol⁸. Il est le cousin de Pierre de Laudun d'Aigaliers, né en 1575, auteur d'un *Art poétique* paru en 1598 et d'une *Franciade* parue en 1603, pour laquelle il compose une ode liminaire. Tous deux réalisent, dans leur jeunesse, des

¹ On trouvera en fin d'article une bibliographie chronologique des œuvres de François de Rosset. Pour réduire le volume des notes déjà nombreuses, on cite les sources de manière abrégée en renvoyant le lecteur à cette bibliographie, exception faite pour les *Histoires tragiques* (voir note 7).

² « Il produisit des vers qu'on dit mauvais et de nombreuses traductions de l'espagnol et de l'italien » (Miguel de Cervantès, *Don Quichotte*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1934, p. 8). Cette présentation fut reprise telle quelle dans l'édition de 1949 (*Ibid.*, 1949, p. 14), augmentée des *Nouvelles exemplaires*.

³ George Hainsworth, *Les Novelas Exemplaires de Cervantes en France au XVII^e siècle*, Paris, H. Champion, 1933, p. 50-57 et 248-251. Dans sa préface aux *Nouvelles exemplaires* de 1949, Jean Cassou cite cet ouvrage (éd. cit., p. 1066). La vie de Rosset avait déjà fait l'objet d'éclaircissements avant 1933. Voir George Hainsworth, « François de Rosset and his *Histoires tragiques* » (in *The French Quarterly*, n^o XII, 1930, p. 121-141) et « Additionnal notes on François de Rosset » (in *Modern Language Review*, n^o XXXIII, 1938, p. 15-21).

⁴ Voir son ouvrage *Histoire d'histoires. Considérations sur l'histoire tragique du premier XVII^e siècle* [1985], trad. dirigée par Chiara Rolla, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 153-213.

⁵ *Ibid.*, p. 161.

⁶ Antoine Adam, *Théophile de Viau et la libre pensée française en 1620*, Paris, Droz, 1935, p. 338.

⁷ François de Rosset, *Histoires tragiques* [éd. 1619], éd. Anne de Vaucher Gravili, Paris, Livre de Poche, 1994, histoire X, p. 123. Nous citons désormais cette édition selon le modèle suivant : *Histoires tragiques*, X, p. 123.

⁸ *Douze beautés de Phyllis*, 1604, p. 51 ; *Délices de la poésie française*, éd. 1618, p. 1129. Dans une dédicace adressée en 1618 à la duchesse d'Uzès Claude de Bérard, Rosset mentionne les « obligations » et les « devoirs naturels » qui sont les siens envers cette famille (*Travaux de Persiles et Sigismonde*, 1618, dédicace, première page).

poésies mêlant le français, le latin et l'occitan⁹. Il semble apprécier dans sa jeunesse la compagnie de quelques poètes avignonnais, tout comme celle de Géraud Maynard, conseiller à la chambre des requêtes du parlement de Toulouse et père du célèbre poète François Maynard¹⁰. On ne connaît de cette première partie de sa vie et de ses relations littéraires que les informations que nous livrent incidemment les poésies qu'il publie en 1604 sous le titre des *Douze Beautés de Phyllis et autres œuvres poétiques*. Il y fait l'éloge des *Larmes de la Vierge Marie* et les *Amours d'Angeline* de Timothée de Chillac (1599) et, outre la *Franciade* déjà citée, des *Illustres aventures* de Pierre de Deimier (1603). Surtout, il rédige une ode en l'honneur de Malherbe et semble, dans ses poésies de jeunesse, redevable à un certain nombre de protecteurs ; Paulino Bernardino, dataire du pape, Jean François Bordin, archevêque d'Avignon, et son vice légat Charles de Conti. Peut-être Rosset ne parvient-il pas, dans sa jeunesse comme tout au long de sa vie, à s'assurer de pensions suffisantes pour cesser d'en chercher, si bien qu'en 1641, Guez de Balzac fait du nom de Rosset, avec celui de Marc de Maillet, l'antonomase du poète miséreux¹¹.

S'il vit peut-être dans un dénuement qui le force à être prolige pour s'assurer des revenus auprès des libraires, il n'en reste pas moins que François de Rosset s'installe dans les premières années du XVII^e siècle non loin du Louvre, à Paris, rue Bertin-Poirée, peu avant ou après un voyage en Italie dont il fait mention dans l'avis au lecteur des *Douze beautés*. Il fréquente les cercles des poètes de cour et figure au nombre des auteurs employés occasionnellement par le pouvoir royal pour des commandes officielles. En 1605, il réalise des poésies et des cartels pour le combat à la barrière du 25 février ordonné par Henri IV, rassemblés dans un *Recueil* publié la même année. Il est chargé d'organiser le carrousel donné du 5 au 7 avril 1612 sur la place royale pour célébrer le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, qu'il raconte la même année dans son *Roman des chevaliers de la gloire*. Tout au long de cette période et jusqu'à la fin de sa vie, il s'adonne à trois types d'activités plus proprement littéraires qui l'amènent à contribuer ou à être à l'initiative de succès de librairie.

Aux côtés des grands poètes, François de Rosset poursuit ses travaux d'écriture. Il participe à un certain nombre de recueils collectifs, certains mêlant poésies d'amour, d'éloge ou spirituelles — le *Parnasse des plus excellents poètes de ce temps* (1607), les *Marguerites poétiques*¹² (1613) — d'autre rassemblant des poésies satyriques — les *Muses gaillardes* (1609), les *Satires et autres œuvres folâtres du sieur Regnier* (1616) et le *Cabinet satyrique* (1618). Quelques pièces inédites de Rosset sont publiées, de manière posthume, dans la *Quintessence satirique* (1622), seconde partie du très célèbre *Parnasse des poètes satyriques* paru la même année à la suite duquel Théophile de Viau fut au cœur d'un procès pour athéisme et libertinage qui marqua durablement les cercles intellectuels et littéraires. Parallèlement à ces contributions, François de Rosset double sa production poétique de travaux d'édition ; il rassemble et préface les poésies qui figurent dans le *Nouveau recueil des plus beaux poètes de ce temps* (1609) et les volumineux *Délices de la poésie française* (1615). Sa fonction d'éditeur lui fait quitter le seul domaine de la poésie avec la parution des *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps* (1609), qui

⁹ Jean-François Courouau, *Moun lengatge bèl. Les choix linguistiques minoritaires en France (1490-1660)*, Genève, Droz, 2008, p. 372-375.

¹⁰ En plus d'un « Tombeau de feu M. Guiraud », publié dans les *Douze beautés* (1604), François de Rosset compose un portrait en stances que l'on retrouve dans les pièces liminaires des *Notables et singulières questions de droit écrit* de ce même Géraud Maynard (1605).

¹¹ « Les beaux noms ont été profanés par une infinité d'indignes heureux, qui les ont portés et qui les portent. On a mis à tous les jours *excellent, admirable, incomparable* : et quand je vous traiterai de *divin*, je ne vous donnerai que les restes des Rossets et des Maillets, qui ont été traités de la sorte par quelque poète plus pauvre qu'eux. » (Lettre à Guillaume Colletet, *Œuvres de Monsieur de Balzac*, Paris, L. Billaine, 1665, t. I, p. 681.)

¹² À noter que toutes les pièces de ce dernier recueil ne sont pas signées « de Rosset », mais « Rousset » ou « du Rousset ». Sur ce problème d'onomastique, voir en fin d'article.

rassemblent des extraits de correspondance des personnalités littéraires en vue à la cour. Un tel recueil ouvrirait la voie à d'autres, qui allaient connaître un grand succès au cours du XVII^e siècle¹³.

Par ailleurs, François de Rosset travaille à la traduction d'auteurs italiens et espagnols. C'est de là que provient l'essentiel de ses publications. Dès 1605, il publie les *Sept psaumes de la pénitence* de l'Arétin, et l'année suivante la *Vie de saint Philippe Nerio* d'Antonio Gallonio. Dix ans plus tard, il offre au public français le *Roland furieux* de l'Arioste auquel il invente une *Suite* (1615), six *Nouvelles* de Cervantes (1615), la seconde partie du *Don Quichotte* et les *Travaux de Persiles et Sigismonde* (1618) ainsi que le *Roland amoureux* de Matteo Maria Boiardo (1619). Dans l'intervalle, il fournit des versions françaises de traités rédigés par des jésuites espagnols ; trois de Juan de Jesús Maria, *L'Aiguillon de la componction*, *La Discipline claustrale* et *l'Instruction des novices*, tous traduits en 1612, et deux de Luis de la Puente, *La Guide Spirituelle* (1612) et *De la perfection du chrétien* (1614). Il se fait également le traducteur d'ouvrages importants de droit canon : les discours encyclopédiques que sont les *Jours caniculaires* de Simone Majoli, évêque italien (1609), ainsi qu'une partie des méditations historiques du théologien allemand Philipp Camerarius, *Les Heures dérobées* (1610). Surtout, il établit en 1615 une nouvelle traduction française des actes du concile de Trente, qu'il dédie à l'assemblée générale du clergé qui se tient à la fin de l'année 1614. Dans l'avant-propos se trouve le seul indice qui permet de faire l'hypothèse que François de Rosset serait né dans une famille protestante et qu'il aurait abjuré sa foi¹⁴. L'indication est d'importance pour un auteur qui aurait alors connu, depuis sa naissance et jusqu'à l'âge adulte, les guerres de religion qui ont marqué les règnes d'Henri III et d'Henri IV ; elle permet d'éclairer la diversité des thèmes concernés par les traductions qu'il effectue, où les œuvres d'édification spirituelle font bonne figure aux côtés des œuvres littéraires destinées au public mondain. L'ensemble laisse supposer à François de Rosset une spiritualité pouvant aller d'un augustinisme courant en son temps, dénonçant de manière intransigeante les passions mondaines et humaines, à un catholicisme radical hérité de la Ligue et gravitant autour de la maison des Guise¹⁵.

Cette spiritualité transparaît dans quelques-unes de ses poésies, à l'image du « Chant royal sur la très sainte et immaculée conception de la sainte Vierge » publié dans les *Douze beautés*, qui avait valu à Rosset un prix dans un concours de poésie du Mans de 1603. Elle se manifeste pour l'essentiel dans un ouvrage publié une première fois en 1613, qui constitue le dernier travail d'écriture qui caractérise ses années à la cour, en marge des poésies et des traductions : les *Histoires tragiques de notre temps*¹⁶. François de Rosset s'y fait le conteur de faits sanglants et macabres, pour l'essentiel contemporains, tous transposés par un prologue et un épilogue en « leçons

¹³ Après les *Lettres amoureuses et morales*, il faut attendre 1624 (*Lettres du sieur Balzac*, Paris, T. du Bray) puis 1635 (Jacques du Boscq, *Nouveau Recueil de lettres des dames de ce temps, avec leurs réponses*, Paris, A. Courbé) pour trouver des recueils semblables. Roger Duchêne, dans l'édition qui a donnée de la *Correspondance* de Madame de Sévigné, cite le recueil de Rosset en premier dans la chronologie du genre (à la date du privilège, 1608). Voir Madame de Sévigné, *Correspondance*, éd. Roger Duchêne, Paris, Gallimard, 1973-1987, t. I, p. XXI.

¹⁴ Il y parle du catholicisme comme de « la créance dont [il] fai[t] maintenant profession, contraire à celle où [on l'avait] nourri ». (*Le Saint, l'oecuménique et le général Concile de Trente*, 1615, dédicace.)

¹⁵ Sergio Poli, *Histoire(s) tragique(s)*, op. cit., p. 29 ; Thierry Pech, *Contre le crime. Droit et littérature sous la Contre-Réforme : les histoires tragiques (1559-1644)*, Paris, H. Champion, 2000, p. 105.

¹⁶ Il y reprend, entre autres, le thème de la vanité des désirs et des actions humaines, dont chaque histoire se veut une illustration : « La vie de l'homme est un branle perpétuel, un flot inconstant et un nuage porté au gré des vents. Rien ne se trouve de durable et la félicité qu'on s'y propose pour la plus assurée est celle qui est la plus sujette au changement. L'amour, l'honneur, les richesses, la beauté et le contentement s'y rendent comparables à un éclair à qui naître et mourir, luire et s'éteindre est une même chose. L'histoire déplorable que je veux décrire en rendra témoignage. » (*Histoires tragiques*, XIII, p. 298.) Il reprend ainsi, bien avant Bossuet et son *Traité de la concupiscence*, la célèbre leçon de l'Ecclésiaste selon laquelle, *vanité des vanités*, tout ce qui ne contribue pas à chercher Dieu est vain. On comprend ainsi les invocations formulées par Rosset à l'intention de tel ou tel « ange tutélaire » (*Histoires tragiques*, XVIII, p. 400), ou de Marie, sous la protection desquels il souhaite placer les destinées de la France et de l'humanité.

à l'instruction de la vie¹⁷ », choquantes, édifiantes, mais paradoxalement plaisantes. Ces *Histoires* restent son œuvre la plus connue, la plus étudiée et l'une des rares à avoir récemment bénéficié d'éditions scientifiques¹⁸. Leur histoire éditoriale reste encore l'occasion de découvertes et de surprises¹⁹. Avec ce volume d'*Histoires*, François de Rosset renouvelle et dynamise le genre littéraire particulier que constitue l'histoire tragique, arrivée d'Italie en France en 1559 grâce à une traduction des *Histoires tragiques* de Matteo Bandello par Pierre Boaistuau. On ne peut ici refaire l'histoire de ce genre, sur lequel beaucoup a été dit²⁰ ; reste que l'entreprise de François de Rosset apparaît au début du XVII^e siècle comme l'apogée du genre et marque le début de son déclin. Le succès est immédiat, et les *Histoires* connaissent huit rééditions jusqu'à la mort de Rosset en 1619, chiffre considérable. Une *Seconde partie*, qui comprend cinq histoires inédites de la main de Rosset, est publiée en 1620 de manière posthume. Encouragés par ce succès de librairie foudroyant, imitateurs et suiveurs se multiplient ; le volume des *Histoires tragiques*, toujours publié sous le nom de Rosset, se voit réédité, augmenté, modifié, réécrit par une foule d'auteurs pendant près de 150 ans²¹.

La mémoire d'une œuvre : Rosset, « obscur polygraphe²² » ?

Depuis la fin de sa vie, un paradoxe a marqué la mémoire de cet homme de lettres qui fut donc tout à la fois poète, éditeur, traducteur et auteur d'histoires à succès. Sergio Poli le résume dans les termes d'une « divergence entre le succès du public et le peu de considération des doctes²³ ». Ses poésies, ses traductions, ses *Histoires tragiques* même ont longtemps échappé à l'intérêt des historiens de la littérature. C'est que les histoires qui ont fait l'essentiel de son succès ont été réécrites ou adaptées, à l'époque contemporaine, par des écrivains autrement célèbres. L'histoire X de l'édition de 1619, où un démon se présente sous les traits d'une femme séduisante à un chevalier de Lyon, Thibaud de la Jacquièrre, est reprise par Jean Potocki dans son *Manuscrit trouvé à Saragosse*²⁴ ; Charles Nodier, dans ses *Infernalina* de 1822, reprend l'histoire en suivant de très près le texte de Potocki, sans qu'on puisse exclure qu'il ait connu celui de Rosset²⁵.

¹⁷ *Histoires tragiques*, au lecteur, p. 35.

¹⁸ Voir note 7. Quelques histoires ont été éditées séparément dans un recueil dirigé par Raymond Picard et Jean Lafond : *Nouvelles du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1997, p. 11-66.

¹⁹ En 2014, Magda Campanini a découvert un exemplaire de l'*editio princeps* des *Histoires tragiques*, daté de 1613, dont l'existence avait été supposée dès les années 1930 par George Hainsworth mais n'était restée jusqu'à là qu'une hypothèse. La traduction française de l'ouvrage de Sergio Poli n'en tient d'ailleurs pas compte en dépit des actualisations qui s'y trouvent (*Histoire d'histoires*, op. cit., p. 157). Sur les premières éditions des *Histoires tragiques*, voir Magda Campanini, « Les premières éditions des *Histoires tragiques* de François de Rosset. Un bilan bibliographique » (in *Les Histoires tragiques de François de Rosset*, éd. Bruna Conconi, Bologne (Italie), Emil, 2014, p. 281 et suivantes) et « Actualité et fabrication du tragique chez François de Rosset. Les variantes des deux premières éditions des *Histoires tragiques* » (in *Réforme, Humanisme, Renaissance*, n° 73, 2011, p. 143-161).

²⁰ Pour une synthèse sur le genre de l'histoire tragique, outre les travaux de Sergio Poli et Thierry Pech déjà cités, voir ceux de Anne de Vaucher Gravili (*Loi et transgression. Les histoires tragiques au XVII^e siècle*, Lecce, Milella, 1982, 103 p.), et la synthèse de Maurice Lever (*Le Roman français au XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1981, p. 69-81).

²¹ Sur les rééditions des *Histoires tragiques* (1613-1758), voir la bibliographie. Voici quelques imitateurs de Rosset : Malingre de Saint-Lazare, *Histoires tragiques de notre temps*, Paris, C. Collet, 1635 ; Pierre Boitel, *Tragiques accidents des hommes illustres*, Paris, P. Chevalier, 1616 ; Nicolas Parival, *Histoires tragiques de notre temps arrivées en Hollande*, Leyde, N. Hercules, 1656 ; Benoît Gonon, *Histoires véritables et curieuses*, Lyon, J. de la Rivière, 1644.

²² Maurice Lever, « De l'information à la nouvelle. Les "canards" et les *Histoires tragiques* de François de Rosset », in *Revue d'histoire littéraire de la France*, LXXIX, 1979, p. 577.

²³ Sergio Poli, *Histoire d'histoires*, op. cit., p. 161.

²⁴ Jean Potocki, *Manuscrit retrouvé à Saragosse*, Paris, Garnier Flammarion, 2008, p. 201-205.

²⁵ La première hypothèse est celle de retenue par Anne de Vaucher Gravili (*Histoires tragiques*, X, p. 251), l'autre est avancée par Jean Lafond (*Nouvelles du XVII^e siècle*, op. cit., p. 1211, note 1).

En 1882, Barbey d'Aurevilly réécrit, dans *Une page d'histoire*²⁶, l'histoire VII traitant des amours incestueuses d'un frère et d'une sœur. La mémoire de cette histoire normande devait encore être dans le Cotentin de la fin du XIX^e siècle, suffisamment du moins pour qu'un éditeur de Cherbourg fasse le choix de rééditer séparément le récit qu'en avait fait François de Rosset²⁷.

En dehors de ces éclipses ponctuelles, la connaissance de l'œuvre de Rosset a pâti de sa réputation de poète pauvre. On en a longtemps fait un parvenu malhabile ; Pierre-Claude Goujet s'est chargé de discréditer ses poésies dans sa *Bibliothèque française* à l'occasion d'une notice reprise avec emphase mais sans profond changement dans la *Biographie universelle* de Louis-Gabriel Michaud²⁸. Le nom de Rosset est pourtant bien connu des bibliophiles de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle²⁹ pour la quantité des ouvrages imprimés où il a joué un rôle. Frédéric Lachèvre le présentait malgré tout en ces termes : « Son bagage poétique est assez considérable, mais c'est le seul éloge qu'on puisse en faire », « il est plus connu comme traducteur que comme poète³⁰ ». En cause, une tendance de l'histoire littéraire du temps à ériger en un modèle le classicisme de la seconde moitié du XVII^e siècle et à laisser dans leur oubli des productions éclectiques de la période baroque comme celles de Rosset. Pour preuve, la monumentale *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle* d'Antoine Adam, en dépit des multiples redécouvertes qu'elle a permises, n'évoque Rosset qu'en note dans un chapitre consacré à Malherbe³¹. Rien n'est dit sur les histoires tragiques, si ce n'est que, comme genre, « ce sont à peine des œuvres littéraires³² ». C'est d'ailleurs davantage un intérêt renouvelé pour l'histoire tragique que la redécouverte de la poésie de l'âge baroque qui a permis de relire Rosset dans la seconde moitié du XX^e siècle. Sergio Poli, Anne de Vaucher Gravili, Thierry Pech ont rendu à l'auteur des *Histoires tragiques* la place qui lui revenait dans l'histoire du genre³³ ; ses traductions ont fait l'objet, depuis George Hainsworth, de quelques commentaires³⁴. Reste que les différents versants de son œuvre restent abordés séparément et que ses poésies, qui demeurent mal connues et peu étudiées, constituent pour la critique un ensemble à part.

Serait-il vraiment impossible de penser d'un seul geste l'ensemble de ses productions, sans pour autant surestimer la qualité de certaines d'entre elles ? Peut-être faudrait-il, pour cela, trouver davantage d'unité dans le portrait que dresse en creux la liste de ses œuvres. Ce que l'on connaît de lui en dehors de ses activités éditoriales ne tient qu'à des mentions faites dans les titres de deux traductions qu'on lui attribue avec quelques réserves. Il aurait été, à les en croire, simultanément

²⁶ Barbey d'Aurevilly, *Œuvres romanesques complètes*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque de la Pléiade, 1966, t. II, p. 365-378.

²⁷ *Des Amours incestueuses d'un frère et d'une sœur*, Cherbourg, E. Le Maout, 1894, 17 p.

²⁸ Pierre-Claude Goujet, *Bibliothèque française*, Paris, P.-J. Mariette et H.-L. Guérin, 1741-1756, t. xv, p. 261-267 ; Louis-Gabriel Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne* (éd. 1843, t. xxxvi, p. 513).

²⁹ Voir la cinquième édition du *Manuel du libraire* de Jean-Charles Brunet (Paris, F. Didot, 1860-1865, t. iv, col. 1402-1403) et son *Supplément* (*Ibid.*, 1878-1880, t. ii, p. 522). Voir aussi le *Bulletin du bibliophile*, fondé en 1834, aux années 1843 (p. 70), 1847 (p. 328), 1860 (p. 998), 1861 (p. 226 et 232), 1865 (p. 256 et 259), 1867 (p. 2 et 4), 1930 (p. 541). Voir, enfin, les *Glanes bibliographiques* de Frédéric Lachèvre (Paris, L. Giraud-Badin, 1929, p. 183 et 185) et ses *Nouvelles glanes bibliographiques* (*Ibid.*, 1933, p. 100 et 198).

³⁰ Voir respectivement sa *Bibliographie des recueils collectifs de poésie publiés de 1597 à 1700* (Paris, H. Lerclerc, 1901-1905, t. i, p. 300) et ses *Recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626)* (Paris, H. Champion, 1914, p. 337).

³¹ Antoine Adam, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle* [1948-1956], Paris, Del Duca, 1962, t. I, p. 44, note 2.

³² *Ibid.*, p. 101.

³³ Depuis le début des années 2000, les articles portant sur les *Histoires tragiques* se sont multipliés. Voir la bibliographie, assez complète, qui figure à la fin de Sergio Poli, *Histoire d'histoires, op. cit.*, p. 310-328.

³⁴ Patrizia De Capitani, « Traductions et réécritures françaises du *Roland amoureux* de Matteo Maria Boiardo (1441-1494) de la Renaissance au Siècle des Lumières », *Retraductions de la Renaissance au XXI^e siècle*, dir. Christine Lombez, Nantes, Cécile Defaut, 2011, p. 33-55 ; Marcella Leopizzi, « Rosset traduit en prose l'*Orlando Innamorato* de Boiardo », *Da un genere all'altro. Trasposizioni e riscritture nella letteratura francese*, dir. Daniela Della Valle, Torino, Aracne, coll. Lettere francesi, 2012, p. 129-143.

« docteur ès droits et avocat en Parlement » et « prieur de Sainte Agathe³⁵ ». Thierry Pech rappelle que le titre d'avocat *en* Parlement était utilisé par ceux qui n'exerçaient pas dans les faits la profession d'avocat mais détenaient des compétences en droit, contrairement aux avocats *au* Parlement³⁶. Pas d'impossibilité, donc, à voir un diplômé en droit occuper la fonction de prieur. Par ailleurs, il est cohérent et même tout à fait vraisemblable, comme l'a montré Thierry Pech, de supposer à l'auteur des *Histoires tragiques* des connaissances en matière juridique, tant en droit civil qu'en droit canon, et qui ne se résumeraient pas qu'à son amitié avec Géraud Maynard ou à ses traductions d'ouvrages théologiques. L'histoire tragique, comme genre littéraire, entretient un dialogue vivant et constant avec le droit séculier. Elle laisse s'exprimer face à ce système normatif de référence des comportements humains des lois non écrites qui lui font obstacle sans pour autant le mettre en échec : éthique aristocratique, impératifs de l'honneur, désirs de vengeance³⁷.

C'est alors sans doute sur la fonction de prieur que pourraient porter les plus efficaces réserves. Un auteur de cour comme Rosset, occupé à établir ses traductions, composer ses éditions, écrire des éloges à ses protecteurs et mener des recherches documentaires pour ses *Histoires tragiques*, aurait-il pu avoir en charge la direction d'une communauté religieuse ? Oui, si l'on s'en tenait à ce que ses écrits nous disent de sa spiritualité, vécue intensément, et de ses connaissances théologiques. Cependant, les arguments restent maigres. À moins que le terme de *prieur*, ici, ne désigne l'un de ces « officiers qui s'élisent dans les communautés pour [...] y faire quelques autres fonctions ou cérémonies³⁸ ». On sait de Rosset qu'il a pris en charge l'organisation de deux cérémonies royales ; resterait alors à identifier la communauté de « sainte Agathe » dont il est question. Sur ce point, George Hainsworth émettait dès 1933 l'hypothèse d'homonymes contemporains. En effet, ils ne manquaient pas : certains ont confondu François de Rosset poète et traducteur avec un autre François du même nom (1564-1627), écuyer, seigneur de Gorgas et de la Vernède. Plus récemment, Roméo Arbour attribuait à François de Rosset un traité en latin écrit par le médecin François Rousset³⁹ (1535-1597). Si l'on accorde du crédit à l'hypothèse des homonymes, c'est alors l'attribution de tout un ensemble de poésies publiées dans des recueils collectifs qui se voit mise en cause ; on a généralement considéré qu'un seul et même auteur pouvait se cacher derrière les noms de *Rousset*, *du Rousset*, *Rosset* et *de Rousset* — Frédéric Lachèvre ajoutait même *Rousselet*.

Voilà alors que revient, en guise de conclusion, plus grave qu'une simple coquille, un problème fondamental d'onomastique auquel il n'est pas encore possible d'apporter de solution. Ainsi, la figure François de Rosset, en dépit de ce que l'on peut savoir d'elle, garde son mystère et supporte les qualifications que Sergio Poli applique à ses célèbres *Histoires tragiques* : « sinieuse et contradictoire », elle « s'attarde encore à la frontière entre deux mondes » et « laisse coexister [...] des forces contraires⁴⁰ ».

³⁵ Luis de la Puente, *La perfection du chrétien* (1614) ; Diego Murillo, *Sermons rares et excellents* (1614).

³⁶ Thierry Pech, *op. cit.*, p. 104, note 5. Voir également Loïc Damiani, « Les avocats au parlement de Paris vers 1650. Aspects professionnels, sociaux, économiques et culturels », in *Revue d'histoire des Facultés de Droit et de la Science juridique*, n^{os} 25-26, 2005-2006, p. 201.

³⁷ Thierry Pech, *op. cit.*, p. 17.

³⁸ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel* (1690).

³⁹ *Scleropolaecyematis sive lithopaedii senonensis causa* (Paris, 1590), cité par Roméo Arbour, *L'ère baroque en France. Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires*, Genève, Droz, 1977-1985, t. I, p. 145. Le répertoire cite (p. 329 et 359) deux objections adressées par Jacques Marchant à François Rousset : *In Francisci Rosseti [...] qua παράδοξον de cesareo partu impugnatur* (Paris, N. de Louvain, 1598) et *Declamatio III in Francisci Rosseti de partu cesareo* (Paris, N. de Louvain, 1599). Notons que George Hainsworth mentionnait déjà, dans son enquête de 1933, le « célèbre médecin » (*sic*) François de Rosset (George Hainsworth, *op. cit.*, p. 50, note 4).

⁴⁰ Sergio Poli, *Histoire d'histoires*, *op. cit.*, p. 211.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES DE FRANÇOIS DE ROSSET (1595-1622)

La présente bibliographie, pensée comme un outil de travail, rassemble et complète les informations disponibles de manière éparse dans les travaux critiques et bibliographiques cités au cours du propos. On trouvera donc ici, conformément à l'état actuel des connaissances de la critique et à l'avancement de notre dépouillement bibliographique, l'ensemble des écrits publiés et réédités du vivant de François de Rosset ou de manière posthume dans les années qui ont suivi sa mort⁴¹, soit qu'il en ait été l'unique auteur, l'un des contributeurs, l'éditeur (°) ou le traducteur (*).

On indique les rééditions à la date de l'édition originale, après un tiret. Les poésies publiées dans des recueils collectifs ou au sein d'œuvres d'autres auteurs sont indiquées à la suite du titre et sont suivies de leur localisation quand on a pu consulter l'ouvrage. On ne cite à chaque fois que les pièces inédites, sauf si elles ont subi des modifications ou si elles sont d'abord parues dans les *Douze Beautés de Phyllis* (1604), recueil individuel pour lequel il aurait été trop long de faire une liste à part entière.

1595	* <i>Les Quinze Joies de mariage</i> , Paris, s. n. — Rouen, R. du Petit Val, 1596 ; <i>ibid.</i> , 1606 ; Rouen, Pierre Maille, s. d. ; Lyon, P. Rigaud, 1607 ; Paris, R. Boutonné, 1620 ; <i>Ibid.</i> , 1621.
1603	Pierre de Deimier, <i>Les Illustres Aventures</i> , Lyon, T. Ancelin. « À Monsieur de Deimier sur ses <i>Illustres aventures</i> . Stances » (n. p., dans les pièces liminaires. Cette pièce paraît en 1604 dans les <i>Douze Beautés</i>). <i>La Franciade de Pierre de Laudun, sieur d'Aigaliers</i> , Paris, A. du Breuil. — <i>Ibid.</i> , 1604. « Ode » (n. p., dans les pièces liminaires. Même remarque que pour la pièce précédente)
1604	<i>Les Douze Beautés de Phyllis et autres œuvres poétiques</i> , Paris, A. L'Angelier.
1605	Géraud Maynard, <i>Notables et singulières questions de droit écrit</i> , Paris, R. Fouet. « Sur le portrait de Monsieur Maynard, conseiller au parlement de Toulouse. Stances » (n. p., dans les pièces liminaires. Frédéric Lachèvre date cette pièce de 1605 ; il existe pourtant des éditions des <i>Questions</i> dès 1600, chez le même éditeur, puis en 1603 et en 1604. Nous ne les avons pas vues. La pièce liminaire figure toujours dans l'édition en trois volumes (1608-1627), et dans la « quatrième édition » de 1638. * L'Arétin, <i>Les Sept Psaumes de la pénitence de David</i> , Paris, A. Saugrin. <i>Recueil des cartels et défis tant en prose qu'en vers pour le combat de la barrière fait le 25 février en présence du Roi</i> , Paris, A. Saugrin. « Vers sur le combat de la barrière » (p. 27), « La Musique enserrée dans le globe céleste... » (p. 29), « Après que le globe a fait le tour de la salle... Au roi » (p. 30), « À la reine » (p. 32), « Aux princesses et dames » (p. 34), « La Renommée sort pour la seconde fois avec Bellone... Au roi » (p. 35), « Réponse au cartel de Roland et de Roger par un Thracien » (p. 55).
1606	* Antonio Gallonio, <i>La vie de saint Philippe Nerio</i> , Paris, A. Saugrin. — <i>Ibid.</i> , 1608.
1607	<i>Parnasse des plus excellents poètes de ce temps</i> , Paris, M. Guillemot, 2 vol. T. I. « Stances présentées au Roi le premier jour de l'an 1606, sur l'attentat d'un furieux ». (f° 59 v°) T. II. « Le jeu aux Dames » (f° 243 r°), « Stances. Sur une lettre pliée avec des cheveux d'une

⁴¹ Nous arrêtons la liste des rééditions des *Histoires tragiques* en 1620, avec la *Seconde partie des Histoires tragiques* (Paris, F. Huby, 1620), qui contient cinq histoires inédites de François de Rosset mais également une histoire de Nicolas des Escuteaux déjà parue en 1611. En revanche, nous comptons les poésies jusqu'à la *Quintessence satirique* de 1622, où il semble que les poésies inédites publiées sous le nom de Rosset soient de sa main.

À titre indicatif, voici la liste des rééditions des *Histoires tragiques* après 1620. Rouen, M. Gorgier, 1620 ; Lyon, s. n., 1621 ; Lyon, S. Arouillet, 1623 ; Rouen, C. Pitresson, 1623 ; Paris, F. Huby, 1623 ; Paris, R. Féron, 1632 ; Rouen, J.-B. Behourt, 1632 ; Paris, C. Collet, 1639 ; Rouen, Veuve J.-B. Behourt, 1648 ; Lyon, F. La Bottière, 1653 ; Rouen, J. Herault, 1654 ; Lyon, J. Molin (1662 ?) ; Rouen, L. Maurry, 1665 ; Rouen, D. Ferrand, 1665 ; Rouen, L. Cabut, 1665 ; Rouen, L. Michel, 1665 ; Lyon, G. Chaunod, 1679 ; Lyon, A. Tomaz, 1685 ; Lyon, M. Libéral, 1685 ; Rouen, L. Cabut, 1688 ; Rouen, J.-B. Besongne, 1688 ; Rouen, R. Lallemand, 1700 ; Rouen, A. Le Prevost, 1700 ; Lyon, B. Vignieu, 1701 ; Lyon, s. n., 1708 ; Lyon, B. Vignieu, 1721 ; Lyon, Veuve N. Barret, 1742 ; Lyon, A. Ollier, 1757. Deux ne sont pas datées : Lyon, J.-B. Barbier, et Rouen, Amiot.

- damoiselle » (f° 244 r°), « Pour le ballet des Messagers d'amour » (f° 269 v°), « Stances du ballet des grenouilles. Latone » (f° 270 r°), « L'Amour » (*Je suis le monarque des Dieux...*) (f° 271 r°)
- 1609** *Lettres amoureuses et morales des beaux esprits de ce temps*, Paris, A. L'Angelier. — Paris, Veuve l'Angelier, 1612 ; *Ibid.*, 1616 ; Paris, S. Thiboust, 1619 ; *Ibid.*, 1620 ; Paris, C. Cramoisy, 1622 ; Paris, S. Thiboust, 1625.
- Les Muses gaillardes recueillies des plus beaux esprits de ce temps*, Paris, A. du Breuil. — *Ibid.*, 1609 ; *Ibid.*, 1611 ; *Ibid.*, 1613.
- Trois folios numérotés 106 se suivent. « Le jeu aux dames » (1^{er} f° 106 r°. Pièce parue dans le *Parnasse* de 1607, ici légèrement modifiée), « Tombeau d'un poëtastre » (2nd f° 106 r°), « Ballet de Maque-reaux » (second f° 106 v°, paru dans le *Parnasse* de 1607 sous le titre « Pour le ballet des Messagers d'Amour »), « Sonnet » (3^e f° 106 v°)
- ° *Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, Paris, T. du Bray. — Lyon, B. Ancelin, 1615.
- « Ode à M. Sillery, chancelier de France » (p. 437), « À M. de Bassompierre. Ode » (p. 446), « Ode sur une absence pour lui-même (M. de Bassompierre) » (p. 453), « Stances pour M. de Bassompierre » (p. 457), « Chanson » (p. 460), « Stances » (p. 465), « Regrets sur la mort de feu Mgr le comte de Laval. Stances » (p. 466)
- * Simone Majoli, *Les Jours caniculaires*, Paris, R. Fouet. — *Ibid.*, 1610 ; *Ibid.*, 1612.
- 1610** * Philipp Camerarius, *Les Heures dérobées*, Paris, J. Cottereau.
- 1612** * Juan de Jesús Maria, *L'Aiguillon de la componction*, Paris, R. Fouet.
- * Juan de Jesús Maria, *La Discipline claustrale*, Paris, R. Fouet.
- * Juan de Jesús Maria, *L'Instruction des novices*, Paris, R. Fouet.
- * Luis de la Puente, *La Guide spirituelle*, Paris, R. Fouet. — *Ibid.*, 1627.
- Le Roman des chevaliers de la gloire*, Paris, Veuve Bertault. — Paris, F. Huby, 1613 ; *L'Histoire du palais de la félicité*, *Ibid.*, 1616.
- 1613** *Les Marguerites poétiques tirées des plus fameux poètes français*, Lyon, B. Ancelin.
- « *Quelle géhenne...* » (p. 66, signée du Rousset), « *Votre robe serait à plein fonds élargie...* » (?) (p. 178), « *Dont l'espoir me trahit quand ta beauté me flatte...* » (p. 417, signée Rousset), « *Mais las ! Je perds en vain le temps et la parole...* » (p. 560, signée Rousset), « *Le valeureux Daphnis, n'ayant plus d'espérance...* » (p. 819, signée Rousset), « *Astres qui répandez une douce influence...* » (p. 939, signée Rousset), « *Ô beaux yeux pleins de feux...* » (p. 948, signée de Rousset).
- Les Histoires tragiques de notre temps*, Paris, F. Huby. — Cambrai, J. De la Rivière, 1614 ; Paris, F. Huby, 1614 ; Pons, A. Brunet, 1615 ; Paris, F. Huby, 1616 ; Lyon, J. Charvet, 1619 ; Paris, P. Chevalier, 1619 ; Rouen, N. Le Prévost, 1619 ; Lyon, B. Ancelin, 1619 ; *Seconde partie*, Paris, F. Huby, 1620.
- 1614** * Diego Murillo, *Sermons rares et excellents sur toutes les fêtes principales de l'année*, Paris, R. Fouet et S. Cramoisy.
- * Luis de la Puente, *De la perfection du chrétien*, Paris, L. Sonnius.
- 1615** ° *Les Délices de la poésie française*, Paris, T. du Bray. — *Ibid.*, 1618.
- Éd. 1615.** « Vers funèbres sur la mort de Madame de Saint-Luc » (p. 993), « Stances » (p. 997), « Pour un Seigneur qui s'en allait à Julliers. Stances » (p. 1000), « Ode à M. Silery chancelier de France » (p. 1012), « Sur la mort de feu M. le Comte de Sault. À Lysis » (p. 1021), « Stances » (p. 1032), « Stances » (p. 1033), « Sonnet » (p. 1054), « Stances pour un grand qui revenait de la guerre » (p. 1055), « Le jeu aux Dames. Stances » (p. 1059, déjà publié dans le *Parnasse* de 1607 puis repris avec des modifications dans les *Muses* de 1609 ; ici encore repris dans une version modifiée), « Sur une infidélité. Stances » (p. 1062, vers attribués à M. de Saint-Luc dans le *Nouveau recueil* de 1609), « Stances » (p. 1064), « Sonnet » (p. 1066, *Cloris dont les appas...*, cité par Frédéric Lachèvre comme provenant de l'édition de 1618), « Réponse des neuf conquérants au cartel des *Chevaliers de la Gloire* » (p. 1067, même remarque), « Pour le Duc de Rovenois qui était Jules César. Au Roi » (p. 1069), « Pour le même. Stances » (p. 1071), « Le même Jules César, à Madame » (p. 1072), « Stances » (p. 1073), « Sur les écrits de M. Guillemeau. Au Roi » (p. 1075), « L'imprimerie au Roi » (p. 1078).
- Éd. 1618.** Beaucoup des poèmes publiés dans cette édition sont extraits, parfois sous des titres légèrement différents, des *Douze beautés* de 1604. « À Mgr le Price d'Aiguillon, à présent Duc de Mayenne, lui donnant les *Douze beautés de Phyllis*. Stances » (p. 1121), « Stances » (p. 1123), « Stances » (p. 1127), « Pour Mgr le Duc d'Uzès. Stances composées à l'âge de 15 ans » (p. 1129), « À Mademoiselle Diane de Crussol. Stances » (p. 1132), « À M. l'abbé de Tyron, sur les amours de Cléonice » (p. 1135),

- « À M. de Malherbe. Ode » (p. 1137), « Stances pour M. L. B. D. F. » (p. 1141), « Au même Seigneur. Stances » (p. 1144), « Stances » (p. 1145), « Stances à une demoiselle nommée Laure, pour L. S. D. S. P. » (p. 1146), « Étrennes à un Cardinal. Stances » (p. 1148), « Chant Royal de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, envoyé à Rouen, au puy de ladite Conception l'an 1603 » (p. 1156), « Stances » (p. 1151), « Stances sur l'Immaculée Conception » (p. 1159), « À Mme la Duchesse d'Uzès » (p. 1161).
- * Miguel de Cervantes, *Nouvelles*, Paris, J. Richer. — Paris, J. Richer, 1618.
- * *Le Divin Arioste, ou Roland furieux* [publiée avec une *Suite* inventée par Rosset], Paris, R. Fouet. — Paris, R. Fouet, 1625 ; Paris, A. De Sommaville, 1643-1644.
La Suite de Roland le furieux, Paris, R. Fouet. [Édition séparée de la *Suite*.]
- * *Le saint, l'œcuménique et le général Concile de Trente*, suivi d'un *Indice des livres défendus*, Paris, S. Cramoisy.
- 1616** *Les Satires et autres œuvres folâtres du Sieur Regnier*, Paris, S. Thibout. — Rouen, Veuve du Bosc, 1621.
Le « Ballet des Maquereaux », publié dans les *Muses gaillardes* de 1609 et auparavant dans le *Parnasse* de 1607 sous le titre « Pour le ballet des Messagers d'Amour ».
Histoire des amants volages de ce temps, Arras, Robert Maudhuy. — Paris, Veuve J. du Clou et A. Vitré, 1616 ; Paris, D. Moreau, 1618 ; Paris, Veuve J. du Clou, 1619.
- 1617** Jean Puget de la Serre, *Le Jugement de Pâris et le ravissement d'Hélène*, Paris, T. du Bray.
« Au sieur De la Serre sur son livre. Sonnet » (n. p., dans les pièces liminaires)
- * Diego Orthuñez de Calahorra, *L'Admirable Histoire du chevalier du soleil*, Paris, J. Fouet. — *Ibid.*, 1620.
- 1618** *Le Cabinet satirique ou recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps*, Paris, A. Estoc. — *Ibid.*, 1619 ; *Ibid.*, 1620.
Trois pièces déjà publiées dans les *Muses gaillardes* de 1609 : « Le jeu aux dames », le « Tombeau d'un poëtastre » et le « Ballet de Maquereaux » (parue dans le *Parnasse* de 1607 sous le titre « Pour le ballet des Messagers d'Amour »).
- * Miguel de Cervantes, *Seconde partie de Don Quichotte*, Paris, Veuve J. du Clou et D. Moreau.
- * Miguel de Cervantes, *Les Travaux de Persiles et de Sigismonde*, Paris, J. Richer.
- * François Loubayssin de La Marca, *Les Abus du monde*, Paris, T. du Bray. — *Histoires mémorables des tromperies de la cour*, *Ibid.*, 1619.
- 1619** * Matteo Maria Boiardo, *Roland l'Amoureux*, Paris, R. Fouet.
- 1620** * Diego Orthuñez de Calahorra, *Seconde partie de l'histoire admirable du chevalier du soleil*, Paris, S. Thiboust.
- * Trancoso, Gonçalo Fernandes, *Histoires graves et sententieuses*, Paris, J. Jacquin.
- 1622** *La Quintessence satirique, ou seconde partie du Parnasse des Poètes satiriques*, Paris, A. de Sommaville, 1622.
« Ruses de la belle Daphné. Stances » (p. 1. Pièce signée Saint-Luc dans le *Nouveau recueil* de 1606, signée de Rosset dans les *Délices* de 1615 sous le titre « Sur une infidélité », et signée Berthelot ici, augmentée d'une strophe), « Pour le ballet des sottises d'Amour » (p. 214), « Pour le ballet des Mores » (p. 215).